

Master Santé publique – Parcours : Santé publique et risques liés à l'environnement professionnel (SPREp)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Vous vous intéressez aux impacts de l'environnement professionnel sur la santé humaine ?

Devenez un spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires en santé-travail en vue d'une carrière professionnelle ou de recherche.

Cette offre de formation, la seule à former à la démarche intégrative d'évaluation des risques, a l'ambition de produire des spécialistes de haut niveau capables d'intégrer les organismes français et européens de recherche et d'occuper les postes à responsabilité dans les agences sanitaires/environnementales françaises et internationales, dans les entreprises à dimension (inter)ationale, dans les organismes de prévention des risques professionnels, dans les établissements de santé, dans les administrations de l'État, dans les collectivités territoriales,

OBJECTIFS

Ce parcours de Master vise : 1) la maîtrise des méthodes et outils nécessaires à l'évaluation de l'impact sur la santé humaine de l'environnement général et professionnel, et 2) la compréhension des principes et fondements des interventions en Santé-Travail. Il s'agit plus particulièrement :

- d'approfondir les acquis méthodologiques en épidémiologie, expologie, toxicologie et microbiologie pour les appliquer dans le cadre d'un travail de recherche sur une problématique de santé au travail ou pour

développer des méthodes et outils innovants adaptés à l'évaluation des risques sanitaires professionnels ;

- mais aussi de construire et utiliser la démarche intégrative d'évaluation des risques sanitaires, d'en interpréter les résultats et de contribuer aux processus de décision.

COMPÉTENCES VISÉES

-maîtrise des méthodes et des outils toxicologiques, épidémiologiques, microbiologiques et aptitude à les mettre en œuvre pour évaluer l'impact de l'environnement professionnel sur la santé ;

- capacité à recueillir et synthétiser les informations de la littérature scientifique concernant les effets des agents physiques, chimiques et biologiques présents dans l'environnement professionnel ;

- capacité à identifier les conditions d'exposition à ces agents à risques sanitaires potentiels ;

- capacité à appliquer la démarche intégrative d'évaluation des risques à des contextes locaux ;

- capacité à participer à la prise de décision ;

- capacité à participer à la communication scientifique (orale et écrite) et à la dissémination des résultats aux parties prenantes

Programme

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

ORGANISATION

Cette formation se déroule sur 2 années, master 1 (M1) et 2 (M2), chacune validée par 60 ECTS. **En M1, l'étudiant acquiert un socle de connaissances méthodologiques** en probabilités, statistiques et modélisation, recherche clinique et épidémiologique, évaluation thérapeutique, évaluation des risques environnementaux, environnement et santé, droit et économie, langages de traitement des données et recherche documentaire (48 ECTS) **et effectue un stage** (12 ECTS).

En M2, l'étudiant se spécialise en validant 10 UEs de 3 ECTS, 8 obligatoires (épidémiologie, toxicologie, microbiologie environnementales, expologie, évaluation des risques, épidémiologie professionnelle, risques professionnels et vigilances, environnements industriel), **2 à choix** (épidémiologie environnementale approfondie, analyses spatiales, gestion des risques, réglementation des produits chimiques, ...) **et effectue un stage** (30 ECTS).

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois en M1 et 6 mois en M2

Stages et projets tutorés :

Dès le M1, l'étudiant effectue un stage de 2 mois

équivalent temps plein dans un laboratoire de recherche ou une structure professionnelle œuvrant en santé au travail. **En M2, l'étudiant doit suivre un stage obligatoire, équivalent à une durée de 6 mois**, au sein d'équipes de recherche labellisées pour une orientation « recherche » (encadrement par un titulaire de l'HDR) ou en situation professionnelle.

Les stages peuvent se faire en France ou à l'étranger. Ils se déroulent sous la direction d'un maître de stage de la structure d'accueil, avec tutorat par un enseignant de l'équipe pédagogique. Une convention fixant les modalités des stages est établie entre les établissements d'inscription et d'accueil de l'étudiant.

Par ailleurs, **en M1 et en M2, les travaux d'études et de recherches** (analyse d'articles, études de cas, élaboration de

protocoles et mise en situation) s'effectuent individuellement ou par groupe d'étudiants encadrés par un enseignant.

Admission

Le recrutement est diversifié, associant des étudiants dont l'origine variée constitue un incontestable atout et s'accorde à la dimension interdisciplinaire du champ de la santé au travail :

- **étudiants issus des filières scientifiques** de biologie, de chimie, en environnement, etc.
- **étudiants issus des filières santé** (médecine, médecine vétérinaire, odontologie, pharmacie, maïeutique, sciences infirmières,).

PRÉ-REQUIS

En M2, les étudiants ont validé un M1, principalement en santé publique et environnement ou en santé – environnement, santé au travail. Mais leur candidature peut aussi être acceptée s'ils sont titulaires d'un M1 en toxicologie, en santé publique-épidémiologie-recherche clinique, ou d'un diplôme d'ingénieur, sous réserve d'une mise à niveau dans les disciplines contributives à l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement général ou professionnel : toxicologie, microbiologie, épidémiologie.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants titulaires du Master 2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel » pourront poursuivre en thèse de Doctorat d'université au sein de l'ED 393 « Pierre Louis de Santé publique : épidémiologie et sciences de l'information biomédicale ».

Poursuite d'études à l'étranger

Les étudiants titulaires du Master 2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel » pourront poursuivre une **thèse de doctorat d'université** à l'étranger, en particulier dans le cadre de thèses en co-tutelle.

PASSERELLE

Une réorientation des étudiants est possible. A l'issue du premier semestre de M1, les étudiants ont la possibilité de revenir sur leur choix initial de parcours de M2 et de changer au deuxième semestre. Ultérieurement, la réorientation à l'intérieur de la mention « Santé publique » est envisageable, après examen, au cas par cas, par le comité pédagogique et sous réserve de valider les UEs obligatoires prévues dans le nouveau parcours choisi.

Contacts

Responsable du diplôme

Lynda Bensefa-Colas
lynda.bensefa-colas@aphp.fr

Responsable du diplôme

Isabelle Momas
isabelle.momas@u-paris.fr

Contact administratif

Anne-Lucile Metaireau
anne-lucile.metaireau@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Pharmacie de Paris

Etablissements co-acrédités

- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale
- Apprenti - Alternant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Observatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation